

Procédure de demande de passage avec une charge super lourde

Avril 2021

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS

Réalisation

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Direction de la coordination opérationnelle
Division des ponts et des chemins en milieu forestier
5700, 4^e Avenue Ouest, local A-434
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 627-8656
Télécopieur : 418 646-9267

Diffusion

Cette publication est accessible en ligne uniquement à l'adresse :
<http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/entreprises/entreprises-ponts.jsp>

Note au lecteur

Le présent document contient tous les renseignements nécessaires concernant la procédure de demande de passage avec une charge super lourde (charge indivisible) sur les ponts situés dans les forêts du domaine de l'État.

Pour obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec la Division des ponts et des chemins en milieu forestier, à la Direction de la coordination opérationnelle (DCO) du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

Table des matières

Note au lecteur	III
1. Procédure de demande de passage avec une charge super lourde.....	I
2. Instructions – Formulaire de configuration du camion.....	2
1 ^{re} partie	2
2 ^e partie.....	2
3 ^e partie.....	2
4 ^e partie.....	3

Liste des annexes

Annexe 1 – Exemple – Configuration du camion.....	4
Annexe 2 – Configuration du camion.....	5
Annexe 3 – Liste des ponts empruntés.....	6

1. Procédure de demande de passage avec une charge super lourde

Un propriétaire de camion qui souhaite circuler sur un pont avec une masse totale en charge supérieure à celle affichée (CL3, CL2, CF3E ou CFHN) à l'emplacement du pont doit formuler une demande au bureau de l'unité de gestion du Ministère de la région visée. Une demande de permis doit être présentée seulement dans le cas de charges indivisibles (lorsque le chargement et l'équipement ne peuvent être aménagés ou divisés de manière à ce que le véhicule routier ou l'ensemble des véhicules routiers soient conformes aux configurations CL, CF3E, CFHN).

Le Ministère procédera à l'analyse de la capacité portante des ponts visés au regard de la configuration du camion et délivrera, s'il y a lieu, un permis de charge super lourde indiquant la charge totale autorisée. Le permis sera expédié au propriétaire du camion. Ce permis doit être conservé dans le camion à des fins de vérification.

Le permis de charge super lourde est délivré pour un temps limité. La période de validité est inscrite sur le permis.

Si le Ministère ne peut procéder aux vérifications requises par manque d'information sur le pont visé, le propriétaire du camion peut confier à un tiers les travaux d'évaluation. L'inspection et l'évaluation de la capacité portante seront conformes à la Norme relative aux ponts et aux ouvrages amovibles dans les forêts du domaine de l'État et au Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État (RADF). Les résultats complets (rapport d'inspection, rapport photographique et notes de calcul signés et datés) seront transmis au Ministère pour analyse. Ce dernier délivrera, s'il y a lieu, le permis de charge super lourde.

Le non-respect du permis par le propriétaire du camion pourrait entraîner sa révocation. Quiconque circule avec une charge supérieure à celle affichée sur les lieux commet une infraction et est passible de l'amende prévue au paragraphe 3 de l'article 244 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chapitre A-18.1).

Toute demande de passage avec une charge super lourde doit comprendre les éléments suivants :

- formulaire « Configuration du camion » à fournir avec la demande (annexe 2);
- indication précise sur le trajet emprunté et localisation sur une carte;
- liste des ponts empruntés (annexe 3).

2. Instructions – Formulaire de configuration du camion

Cette section décrit les renseignements à fournir dans le formulaire de configuration du camion.

1^{re} partie

Entreprise (propriétaire) :	inscrire le nom de l'entreprise qui fait la demande de passage avec une charge super lourde.
Téléphone :	inscrire le numéro de téléphone de la personne qui fait la demande.
Personne-ressource :	inscrire le nom de la personne qui fait la demande.
Région :	inscrire le numéro de la région administrative du Ministère où se situe le pont.
Date :	inscrire la date de la demande.
Immatriculations :	inscrire les numéros d'immatriculation des véhicules (tracteur, semi-remorque et remorque).

2^e partie

Nombre total d'essieux :	inscrire le nombre total d'essieux du camion faisant l'objet de la demande (tracteur + semi-remorque + remorque).
Masse totale : (camion + charge)	inscrire la masse totale du camion avec sa charge en kilogrammes.

3^e partie

Type d'essieu :	TR : tracteur EA : essieu amovible SR : semi-remorque RE : remorque
-----------------	--

Nombre de pneus par essieu : inscrire le nombre total de pneus sur un même essieu.

Espacement entre les essieux centre à centre (m) : inscrire la distance centre à centre en mètres entre chacun des essieux.

Masse axiale : (masse en kg x 1000) inscrire la masse totale de chaque essieu.

4^e partie


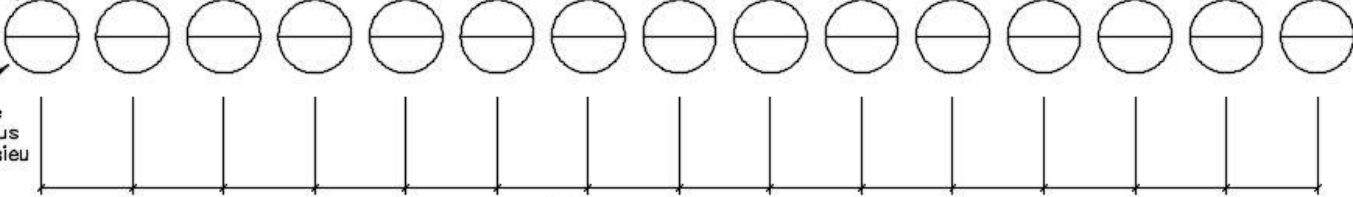
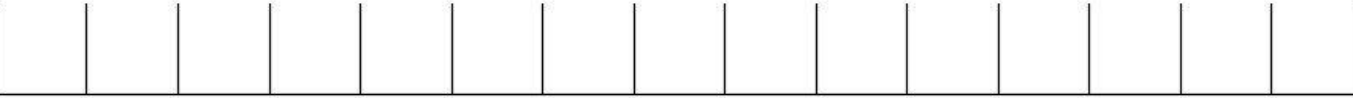

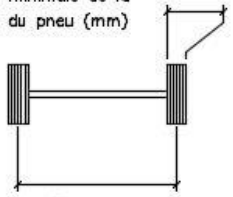
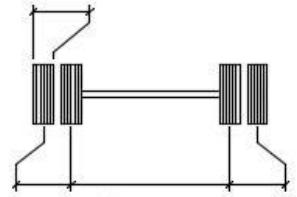
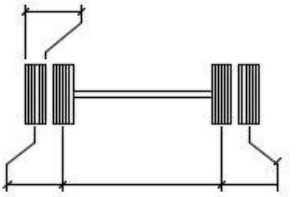
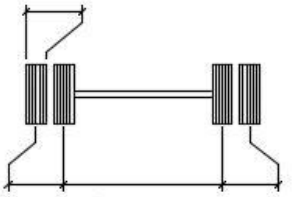
Espacement centre à centre (m) : inscrire la distance centre à centre entre les roues d'un même essieu en tenant compte de la configuration du camion (tracteur, semi-remorque, remorque).

Largeur des semelles (m) : inscrire la largeur de la semelle d'un pneu pour les différents essieux (tracteur, semi-remorque, remorque).

Annexe 1 – Exemple – Configuration du camion

<p>Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs</p> <p>Québec</p>	<h2>Configuration du camion</h2>
<p>① Entreprise (propriétaire) : <u>TRANSPORT 123 inc.</u> Téléphone : <u>(418) 555-6789</u></p> <p>Personne-ressource : <u>Ordí Clavier</u> Région : <u>03</u> Date : <u>2021-04-03</u></p> <p>Immatriculations : Tracteur : <u>XX5505</u> Semi-remorque : <u>RTX5606</u> Remorque :</p>	
<p>② Nombre total d'essieux : <u>07</u> Masse totale (camion + charge) : <u>159 000</u> kg</p>	
<p>③ Configuration longitudinale</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 60%;"> <p>Type d'essieu</p> <p>Nombre de pneus par essieu</p> <p>Espacement entre les essieux centre à centre (m)</p> <p>Masse axiale (kg x 1000)</p> </div> <div style="width: 35%;"> <p>Type d'essieu</p> <p>TR : Tracteur EA : essieu amovible SR : semi-remorque RE : remorque</p> </div> </div>	
<p>④ Configuration transversale</p> <p>Largeur minimale de la semelle du pneu (mm)</p> <p>Espacement centre à centre (m)</p>	

Annexe 2 – Configuration du camion

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs Québec	<h2 style="margin: 0;">Configuration du camion</h2>
Entreprise (propriétaire) : _____ Téléphone : () _____ Personne-ressource : _____ Région : _____ Date : _____ Immatriculations : Tracteur : _____ Semi-remorque : _____ Remorque : _____	
Nombre total d'essieux : _____ Masse totale (camion + charge) : _____ kg	
<h3>Configuration longitudinale</h3>	
Type d'essieu 	Type d'essieu TR : Tracteur EA : essieu amovible SR : semi-remorque RE : remorque
Nombre de pneus par essieu 	
Espacement entre les essieux centre à centre (m) 	
Masse axiale (kg x 1000) 	
<h3>Configuration transversale</h3>	
Largeur minimale de la semelle du pneu (mm)	
	
Tracteur	Tracteur
	
Semi-remorque	Remorque
Espacement centre à centre (m)	



**Forêts, Faune
et Parcs**

Québec 